BAC PRO

Technicien en chaudronnerie industrielle

Apprentissage – formation en alternance | INDUSTRIE | Travail des métaux - Travail des matériaux

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alterner entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*

**Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.*

- Vous sortez d'une 2nde professionnelle ou avez obtenu un CAP (ou un diplôme de niveau 3)
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Participer à la mise en œuvre de produits différents par leur forme, dimensions, modes d'assemblage et nature des matériaux. Être en mesure de travailler sur machines traditionnelles à commande manuelle, machines à commandes numériques et robots. Connaître les techniques d'assemblage propres aux matériaux travaillés et savoir utiliser les machines caractéristiques du métier. Exploiter les outils numériques pour définir et réaliser des ouvrages. Analyser et exploiter des données techniques. Fabrication et réhabilitation sur chantier d'ensembles chaudronnés. Maîtriser prévention-santé-environnement et économie-gestion.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le BAC PRO Technicien en chaudronnerie industrielle forme aux métiers de fabrication d'ensembles chaudronnés, tôlerie, tuyauterie industrielle et ossatures métalliques. Titulaire d'un diplôme national de 2 ans après la 2de pro, il intervient en atelier et sur chantier pour installer, entretenir ou réhabiliter des produits en métaux ferreux/non ferreux, plastiques et matériaux composites.

MÉTIERS VISÉS

- Chaudronnier industriel
- Technicien en tôlerie industrielle
- Technicien en tuyauterie industrielle
- Réhabilitateur d'ensembles chaudronnés

RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le technicien en chaudronnerie industrielle est spécialiste de la fabrication d'ensembles chaudronnés, tôlerie, tuyauterie industrielle et ossatures métalliques. Il intervient en atelier et sur chantier pour installer, entretenir ou réhabiliter. Il travaille avec métaux ferreux/non ferreux, plastiques, composites, sous formes plates, profilées ou tubulaires, sur machines manuelles, numériques et robots.

POURSUITE D'ÉTUDE

Possibilité d'intégrer un BTS via Parcoursup, un Certificat de Spécialisation.

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38337/

Niveau de diplôme : 4 (Bac Pro)

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	–
NSF	254
ROME	H2902 - H2913 - H2914 - I1606
FORMACODE	22834 - 23083 - 22387
RNCP	38337

NOM DU CERTIFICATEUR

Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 4 (Bac Pro)

Date d'enregistrement de la certification : 29/11/2023

Date d'échéance de la certification : 31/08/2028

DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 3 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire)

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d’apprentissage porte mention de la date du début de l’exécution du contrat d’apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l’employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d’exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l’établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf

TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l’opérateur de compétences de l’entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l’apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l’établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l’offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414 // ifpra-contact@ac-normandie.fr https://ifpra-normandie.fr (Nos formations > Apprentissage)

https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d’apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d’inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

LIEUX DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
Paul Cornu	LPO	Lisieux	Calvados (14)
Jean Mermoz	LPO	Vire-en-Normandie	Calvados (14)
Clément Ader	LPO	Bernay	Eure (27)
Jean Moulin	LPO	Les Andelys	Eure (27)
Porte de Normandie	LP	Verneuil d'Avre et d'Iton	Eure (27)
Edmond Doucet	LP	Cherbourg-en-Cotentin	Manche (50)
Curie-Corot	LPO	Saint-Lô	Manche (50)
Marcel Mézen	LP	Alençon	Orne (61)
Pierre de Coubertin	LPO	Bolbec	Seine Maritime (76)
Emulation Dieppoise	LP	Dieppe	Seine Maritime (76)
Ferdinand Buisson	LPO	Elbeuf	Seine Maritime (76)
Descartes	LP	Fécamp	Seine Maritime (76)
Antoine-Laurent de Lavoisier	LP	Le Havre	Seine Maritime (76)
Georges Brassens	LPO	Neufchâtel-en-Bray	Seine Maritime (76)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.